



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL  
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL



**Réunion des Responsables des Sociétés, Commissariats à la Sécurité  
Alimentaire, Offices ou Autres Structures chargés de la gestion des stocks  
de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest**

-----  
Dakar/Sénégal, Hôtel Le NDiambour  
24-26 février 2010

**COMPTE RENDU**

Février 2010

## 1. INTRODUCTION

Sur invitation du CILSS, s'est tenue à Dakar/Sénégal (Hôtel Le Ndiambour), du 24 au 26 février 2010, la Réunion des Responsables des Sociétés et/ou Offices chargés de la gestion des stocks de Sécurité Alimentaire dans les pays du CILSS et de la CEDEAO.

Les objectifs visés par la réunion étaient de :

- Echanger sur les instruments (filet de sécurité, stockage, aide alimentaire, achats locaux, ...) de gestion de la sécurité alimentaire en cours ou programmés dans les pays du CILSS et de la CEDEAO ;
- Discuter sur les principes spécifiques constitutifs du RESOGEST (nature, fonctionnement, outils et produits, ancrage institutionnel) ;
- Finaliser le protocole de constitution d'un stock alimentaire régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest (modalités de mise en œuvre, niveau, mode de gestion, financement, etc.) ;
- Elaborer une feuille de route pour l'harmonisation des Contrats/Plans Etat/Sociétés/Offices existants dans les pays de la CEDEAO et du CILSS.

Ont participé à cette rencontre :

- Les Directeurs des Sociétés, Commissariats, Offices et autres structures chargés de la gestion des stocks de sécurité alimentaire dans les pays du CILSS et de la CEDEAO à l'exception du Togo, Nigeria, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Libéria et du Ghana ;
- Les représentants des Elus locaux (Parlementaires et Maires) de la Guinée, de la Mauritanie, du Bénin, du Burkina Faso et du Sénégal;
- Les Organisations sous-régionales et Internationales (UEMOA, CSAO/OCDE, FAO, USAID/FFP, PAM, ECHO/UE) ;
- La société civile (ROPPA, CICB-Burkina Faso, RESIMAO) ;
- L'ONG Catholic Relief Service (CRS) (cf. liste de présence en annexe 1).

## 2. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous la présidence de Mme NDèye Khady DIOP, Ministre d'Etat, Ministre de la Famille, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprenariat Féminin, de la Micro finance et la Petite Enfance du Sénégal, en présence de Monsieur Mohamed Yahya Ould Mohamed Mahmoud, Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET, représentant le Secrétaire Exécutif du CILSS et du Lieutenant Colonel Issa Seye, Directeur du Commissariat à la Sécurité Alimentaire du Sénégal.

Dans son allocution, le Directeur du Commissariat à la Sécurité Alimentaire du Sénégal, a tout d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants. Ensuite, il a mis en exergue l'importance et la nécessité de mettre en réseau les sociétés et offices chargés de la gestion des stocks de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Ce réseau va constituer un véritable espace d'échanges et de concertation. Il a terminé son propos en insistant que le stock alimentaire régional envisagé dans le cadre de ce réseau sera un instrument de lutte contre l'insécurité alimentaire dans la région.

Le Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET, au nom du Secrétaire Exécutif du CILSS, a relevé l'absence de concertation permanente et d'échanges entre les structures en charge des stocks de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'ouest. Il a salué l'intérêt et l'adhésion des pays pour cette initiative majeure du CILSS pour la mise en place du réseau qui sera un cadre de dialogue permanent et un symbole de solidarité régionale dans la recherche d'une sécurité alimentaire durable.

Dans son discours d'ouverture, Mme NDèye Khady DIOP, Ministre d'Etat, a indiqué que la sécurité alimentaire constitue le premier pilier de développement au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Elle a souligné l'exemple du Sénégal qui a investi beaucoup à travers les programmes spéciaux de son excellence Maître Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal pour assurer sa souveraineté alimentaire. Avant de déclarer ouverte la réunion des responsables des sociétés et/ou offices chargés de la gestion des stocks de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest, le Ministre d'Etat a souligné l'intérêt que les Gouvernements de nos pays respectifs portent à la mise en place de ce réseau. Elle a ensuite invité les participants à adopter une feuille de route pragmatique pour une opérationnalisation du réseau dans les meilleurs délais.

### **3. DEROULEMENT DES TRAVAUX**

Suite à la cérémonie d'ouverture un bureau de séance a été mis en place :

- Président : Intendant Lieutenant Colonel Issa SEYE, Directeur du Commissariat à la Sécurité Alimentaire du Sénégal ;
- Vice-président : Mr. Musa HUMMA, Directeur de l'Agriculture CRN de la Gambie ;
- Rapporteurs : Mme DICKO Bassa DIANE, CSA du Mali ;  
MM. Irénée Bio ABOUDOU, Directeur Général de l'ONASA du Bénin ;  
Soumaila SANOU, Président CICB/Burkina-Faso.

Les participants ont ensuite adopté l'**agenda de la réunion (cf. annexe 2)**.

Les travaux ont eu comme supports les présentations suivantes :

- Programmes/instruments (stocks) de gestion de la sécurité alimentaire en cours ou programmés au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
- Proposition d'éléments pour la mise en place du RESOGEST (nature, mode de fonctionnement, outils et produits, ancrage institutionnel et financement) ;
- Protocole de coopération et d'échanges entre les Sociétés/Offices chargés de la gestion des stocks de sécurité alimentaire ;
- Harmonisation des contrats/Plans, à partir de l'exemple du Mali, du Burkina Faso, du Niger et du Tchad.

### **4. SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS DES TRAVAUX**

#### **4.1. Programmes/instruments (stocks) de gestion de la sécurité alimentaire en cours ou programmés au Sahel et en Afrique de l'Ouest**

La présentation du CILSS sur les niveaux de stocks nationaux de sécurité alimentaire (SNS), complétée par les représentants des pays (Burkina Faso, Bénin, Mali, Mauritanie, Tchad, Niger, Sénégal, Guinée, Cap-Vert, Guinée Bissau et Gambie) a montré que :

- Certains pays disposent des stocks de sécurité alimentaires (Burkina, Bénin, Cap-Vert, Mali, Mauritanie, Tchad, Sénégal, Niger) ou des stocks d'intervention (Mali, Burkina, Niger) ;
- Globalement les stocks dans les pays ci-dessus cités n'ont pas encore atteint leur niveau conventionnel souhaité. Cependant des opérations de reconstitution à travers des achats locaux et/ou appels d'offres sont en cours ;
- La Gambie, le Cap-Vert, la Guinée et la Guinée Bissau n'ont pas présentement de SNS.

Il est ressorti des débats les points suivants :

- Les coûts relatifs à la gestion des stocks doivent être gérés par les Etats ;
- Les produits des stocks nationaux, le plus souvent composés de céréales, doivent être élargis aux autres produits alimentaires notamment les tubercules, le niébé, le fonio, etc.

Le tableau du niveau des stocks nationaux de sécurité alimentaire et stocks d'intervention est joint en annexe 3. Par ailleurs, il a été recommandé au CILSS de joindre les pays pour compléter ledit tableau.

#### **4.2. Proposition d'éléments pour la mise en place du réseau**

Suite à la présentation du projet de document de base du réseau, deux groupes de travail ont été constitués pour échanger sur la nature, le mode de fonctionnement, l'ancrage institutionnel, les outils, les produits et les sources de financement du réseau.

Les discussions et débats ont permis de dégager le consensus suivant :

Concernant la nature et l'ancrage institutionnel du réseau, il a été proposé qu'il soit une entité légère avec deux liens (lien organique avec la CEDEAO et lien fonctionnel avec le CILSS) en lieu et place d'une agence inter-gouvernementale. Il a été recommandé d'impliquer les collectivités locales et les organisations de producteurs à la vie du réseau.

Concernant le mode de fonctionnement, le réseau sera doté d'une instance consultative et décisionnelle regroupant les responsables des structures chargées de la gestion des stocks de sécurité alimentaire dans les pays du CILSS et de la CEDEAO. Il a été suggéré de créer un lien de communication, d'information et d'échange entre ces structures à travers les NTIC (site web avec des informations/bases de données sur les niveaux de stocks, types de stocks, produits, localisation, etc.).

Par ailleurs, Il a été demandé au CILSS de négocier avec la CEDEAO et l'UEMOA en vue de déterminer les modalités et mécanismes de mobilisation des ressources financières nécessaires au fonctionnement du réseau. D'ores et déjà, l'UEMOA a exprimé son souhait de collaborer dans ce sens.

Concernant l'animation du réseau, il a été proposé que le CILSS, bras technique de la CEDEAO anime le réseau compte tenu du protocole d'accord de coopération signé entre les deux institutions en 2006. Le CILSS assure déjà la collecte, la centralisation, l'analyse, le traitement et la diffusion des données agro-sylvo-pastorales et du suivi de la situation alimentaire dans la région. Il assure également l'animation et la coordination du dispositif régional de veille sur la sécurité alimentaire.

Concernant les outils et produits du réseau, il a été proposé que les pays constituent un stock physique minimal, environ 5% du stock national qui sera mobilisable pour la constitution du stock régional alimentaire. Il a été demandé que les pays s'engagent dans cet effort de solidarité régional.

Le réseau sera doté d'un système d'information lié aux différents systèmes déjà existants sur le suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PREGEC, SIM, SIMB, SAP, SAN, AGRIS, RESIMAO, etc.). A cet effet, le réseau produira des informations sur les niveaux de stocks, leur localisation et leur répartition dans les pays. Cette dernière pourrait être illustrée par des cartes et à travers un site web dédié au réseau. Toutefois, la réunion recommande de se donner un recul pour mieux approfondir la réflexion autour des produits du réseau.

#### **4.3. Constitution d'un stock alimentaire régional**

Suite à la présentation du CILSS sur la constitution du stock régional et l'information sur les contrats/plans existants (Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad), deux groupes de travail ont été mis en place afin de discuter sur les modalités de mise en place du stock alimentaire régional (niveau, type de produits, financement, etc.).

A la suite de la restitution des travaux de groupes, les débats ont porté sur les points suivants :

- Le rôle du CILSS dans l'animation du réseau au Sahel et en Afrique de l'Ouest, notamment dans les autres pays membres de la CEDEAO, non membres du CILSS. Sur ce point, le Coordonnateur du PRA/SA-LCD-POP DEV (Programme Régional d'Appui, Sécurité Alimentaire – Lutte Contre la

Désertification – Population et Développement) est revenu largement sur le rôle du CILSS dans la région en matière de sécurité alimentaire, gestion des ressources naturelles et changements climatiques. Il a notamment souligné que le CILSS est le bras technique de la CEDEAO et institution leader pour les Piliers 1 et 3 du PDDAA que pilotent l'Union Africaine et le NEPAD. Ceci justifie la dynamique de l'extension des activités du CILSS dans les autres pays de la CEDEAO, processus soutenu par les instances statutaires des deux Institutions.

- L'implication des collectivités locales dans le dispositif du réseau. Sur ce point, Le Coordonnateur du PRA/SA-LCD-POP DEV a noté que celles-ci sont impliquées dans les Conseils Nationaux de Sécurité Alimentaire existants au niveau des pays. En effet, les collectivités locales constituent de fait la première ligne de défense dans la prévention et la gestion des crises alimentaires, d'où la nécessité de leur implication dans le dispositif régional. Cette préoccupation demeure dans l'agenda du CILSS. Ceci se fera également à partir de l'expérience malienne en matière de décentralisation des stocks.
- Les relations entre le réseau et d'autres partenaires notamment les organisations humanitaires et les donateurs potentiels doivent être discutées dans la dynamique d'évolution du réseau.
- La prise en compte des pays qui ne disposent pas de structures chargées de gérer des stocks de sécurité alimentaire (Guinée, Guinée Bissau et Gambie) dans la constitution du stock alimentaire régional.
- L'idée de stockage par bloc de pays ou de bassins vivriers pour alimenter le stock alimentaire régional est bonne. Mais les participants ont mis en exergue les problèmes que ce système peut engendrer, notamment le transport et les coûts afférents. Les participants ont suggéré que le stock alimentaire régional soit constitué de produits fondés sur les habitudes alimentaires des populations des pays.

L'UEMOA constitue une source potentielle de financement du réseau. L'institution envisage de conduire une étude de faisabilité sur les outils proposés, en collaboration avec le CILSS.

#### **4.4. Protocole de coopération et d'échanges entre les Sociétés/Offices chargés de la gestion des stocks de sécurité alimentaire**

Ce thème a fait l'objet de travaux de groupe à partir d'un document proposé par le CILSS et portant sur les points suivants :

- Les parties prenantes au processus de mise en place du Réseau ;
- Les dispositions requises pour l'appui à la reconstitution des stocks nationaux et régionaux de sécurité alimentaire ;
- Les modalités de mise en œuvre du cadre de coopération ;
- La mobilisation des stocks et leur acheminement ;
- La durée du cadre de coopération.

La restitution des travaux de groupes a permis de consolider le document final du cadre de coopération et d'échanges de manière consensuelle. Les acteurs présents ont exprimés leur adhésion au processus de mise en place en validant le document du cadre de coopération (joint en annexe 4). Ce protocole fera l'objet d'un plaidoyer au niveau des pays en vue d'accélérer son appropriation et sa mise en œuvre par les Etats. Les institutions présentes à la réunion se sont engagées à accélérer le processus dans les meilleurs délais.

Concernant l'harmonisation des Contrats/Plans à partir des exemples du Mali, du Burkina Faso, du Niger et du Tchad, la réunion a demandé au CILSS de poursuivre la réflexion combinée avec celle sur la faisabilité et les modalités de constitution du stock alimentaire régional

## 5. RECOMMANDATIONS

Suite aux discussions suivies de riches débats, la réunion recommande :

- **Aux pays de :**
  - Accélérer le processus de signature du cadre de coopération et d'œuvrer au rattachement institutionnel et à l'animation du réseau.
  
- **Au CILSS de :**
  - Approfondir la réflexion sur les instruments, outils et programmes nationaux pour mieux appréhender leurs similitudes, leurs différences, leurs forces et faiblesses en vue (i) de disposer d'une situation de référence par pays et au niveau régional, (ii) de bâtir un nouveau système intégrant la dimension régionale ;
  - S'approcher de la CEDEAO pour échanger sur les modalités pratiques et techniques du lien organique avec le Réseau et l'UEMOA pour discuter des modalités pratiques de l'appui que l'institution a promis d'apporter pour la constitution du stock alimentaire régional et/ou l'appui au financement du réseau.
  
- **A la CEDEAO, à l'UEMOA et au CILSS de :**
  - Renforcer la solidarité entre les pays ayant une longue expérience de gestion des stocks de sécurité alimentaire avec ceux qui n'en disposent pas à travers l'appui technique du CILSS ;
  - Poursuivre le processus de réflexion sur les produits à stocker et à diversifier en fonction des habitudes alimentaires des pays.
  
- **A la CEDEAO et au CILSS de :**
  - Concrétiser les liens organique et fonctionnel du RESOGEST.

A la fin des travaux, les participants ont adressé une motion de remerciements à l'endroit du Gouvernement de la République du Sénégal, pour les facilités accordées durant leur séjour et à l'endroit de l'Union Européenne pour l'appui financier à l'organisation de la réunion.

Fait à Dakar, le 26 février 2010

**La Rencontre**

# ANNEXES

## ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

PAYS/INSTITUTION	N° d'ordre	NOM ET PRENOMS/FONCTION	CONTACT
<b>OFFICIELS</b>	1.	Madame NDèye Khady Diop Ministre d'Etat Ministre de la Famille, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprenariat Féminin, de la Micro Finance et de la petite Enfance du Sénégal	Ministère de la Famille Sénégal
	2.	Mohamed Y. Ould Mohamed Mahmoud Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET Représentant le Secrétaire Exécutif du CILSS	BP. 11011 Niamey – Niger Tél. : (+227) 20 31 53 16 Fax : (+227) 20 31 54 35 Email : <a href="mailto:admin@agrhymet.ne">admin@agrhymet.ne</a>
	3.	Issa Seye Intendant Lieutenant-Colonel Directeur du Commissariat à la Sécurité Alimentaire du Sénégal (CSA)	BP. 170, Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 33 821 61 91 / 77 639 79 45 Fax : (+221) 33 822 56 14 Email : <a href="mailto:issaseye@yahoo.fr">issaseye@yahoo.fr</a>
<b>PAYS</b>			
<b>BENIN</b>	4.	Bio Irénée Aboudou Directeur Général Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA)	06 BP. 2544, Cotonou – Bénin Tél. : (+229) 21 33 15 02 Fax : (+229) 21 33 02 93 Email : <a href="mailto:irebioa@yahoo.fr">irebioa@yahoo.fr</a>
	5.	Philippe Bognonkpé Maire de la Commune de Zagnanado (Délégué ANCB)	BP. 344, Ab-Calavi – Bénin Tél. : (+229) 97 44 56 60 Fax : (+229) 22 52 01 10 Email : <a href="mailto:bolippe@yahoo.fr">bolippe@yahoo.fr</a>
<b>BURKINA FASO</b>	6.	Tinga Charles Sawadogo Directeur Général de la Société Nationale de Gestion de Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS)	S/C 01 BP. 354 Ouagadougou – Burkina Faso Tél. : (+226) 50 31 28 05/06 – 70 26 15 47 Fax : (+226) 50 31 28 05 Email : <a href="mailto:charles.sawadogo@yahoo.fr">charles.sawadogo@yahoo.fr</a>
	7.	Rufin Marie Simdé Directeur de la Gestion des stocks et du Système d'Information sur les Marchés SONAGESS	01 BP. 354 Ouagadougou – Burkina Faso Tél. : (+226) 50 31 21 71 / 50 31 28 05-06/76 60 59 85 Email : <a href="mailto:simderufinm@yahoo.fr">simderufinm@yahoo.fr</a>
	8.	Salifou Macaire Ouédraogo Maire au Burkina Faso	06 BP. 9313 Ouagadougou – Burkina Faso Tél. : (+226) 50 36 47 44 / 70 18 51 23

<b>CAP-VERT</b>	9.	Osvaldo Monteiro Chantre Technicien Direction Service Sécurité Alimentaire (DSSA) Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Ressources Marines	Praia – Cap-Vert Tél. (+238) 264 78 49 Email : <a href="mailto:omchantre@hotmail.com">omchantre@hotmail.com</a>
	10.	Maria Deolinda Delgado Monteiro Fonseca Directrice du Département d'Etudes et d'Information de l'Agence Nationale de Sécurité Alimentaire (ANSA)	Praia – Cap-Vert Tél. : (+238) 26 26 292 Fax : (+238) 26 26 297 Email : <a href="mailto:deolinda.monteiro@ansa.gov.cv">deolinda.monteiro@ansa.gov.cv</a>
<b>GAMBIE</b>	11.	Musa M. Humma Director of Agriculture CRR-NORTH Department of Agriculture	PMB. 524 Serre Kunda Post office – The Gambia Tel. : (+220) 994 58 33/ 794 58 33 Email : <a href="mailto:mhumma2006@yahoo.com">mhumma2006@yahoo.com</a>
	12.	Momodou Ceesay Managing Director GHE LTD (Gambia Horticultural Enterprise)	P.O. Box 2425 Serrekunda – The Gambia Tel. : (+220) 43 94 819/99 05 088 Email : <a href="mailto:gamhort@qanet.gm">gamhort@qanet.gm</a>
<b>GUINEE BISSAU</b>	13.	Graciana Maria Injai Gomes Technicienne du Bureau de Sécurité Alimentaire /Ministère du Plan	Bissau – Guinée Bissau Tél : (+245) 672 23 95/ 535 02 28 Email : <a href="mailto:injai@bol.com.bs">injai@bol.com.bs</a>
<b>GUINEE</b>	14.	Fadama Itala Kourouma Directeur National du Développement Local/ Ministère de la Décentralisation et du Développement Local	Conakry – Guinée Tél. : (+224) 60 58 89 70 Email : <a href="mailto:fikodaman@live.fr">fikodaman@live.fr</a>
	15.	Lansana Bayo CSPSS/Bureau de Stratégie et de Développement Ministère de l'Agriculture	BP. 576, Conakry – Guinée Tél. : (+224) 64 21 56 92 Email : <a href="mailto:mahanbayo@yahoo.fr">mahanbayo@yahoo.fr</a> <a href="mailto:lansanabayo@hotmail.com">lansanabayo@hotmail.com</a>
<b>MALI</b>	16.	Youssouf Mahaman Touré Président Directeur Général de l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM)	BP. 132, Bamako – Mali Tél. : (+223) 76 37 32 55/ 66 75 27 00 Email : <a href="mailto:opam@cefib.com">opam@cefib.com</a>
	17.	Bassa Dicko Diane Chef du Département chargé des questions de commercialisation Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)	Rue 314, Porte 204/ACI 2000 Bamako – Mali Tél. : (+223) 66 71 39 18/ 20 29 15 36 Email : <a href="mailto:dickobassadiane@yahoo.fr">dickobassadiane@yahoo.fr</a>
	18.	Ibrahima Alassane Touré Secrétaire Permanent du CONACILSS Mali	BP. 61, Bamako – Mali Tél. : (+223) 20 22 86 67 Fax : (+223) 20 22 86 67 Email : <a href="mailto:itoure_alassane@yahoo.fr">itoure_alassane@yahoo.fr</a>

<b>MAURITANIE</b>	19.	Oumar Dièye Maire de N'Diago Association des Maires de la Mauritanie	BP. 377 Nouakchott – Mauritanie Fax : (+222) 525 38 44/ 74 046 30 Email : <a href="mailto:oumardieye2006@yahoo.fr">oumardieye2006@yahoo.fr</a>
	20.	Boudboud Cheikh Sid Taher Directeur des stocks Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)	BP. 377 Nouakchott – Mauritanie Tél. : (222) 24 94 027 Fax : (+222) 525 38 44 Email : <a href="mailto:chsidtaher@yahoo.fr">chsidtaher@yahoo.fr</a>
	21.	Mohamed Baro Directeur Administratif et Financier du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)	Nouakchott – Mauritanie Tél. : (+222) 529 11 99 Fax : (+222) 529 11 99 Email : <a href="mailto:mohamedbaro@hotmail.com">mohamedbaro@hotmail.com</a>
<b>NIGER</b>	22.	Issa Tankari Conseiller Technique Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN)	BP. 474, Niamey – Niger Tél. : (+227) 20 73 44 43 Fax : (+227) 20 73 24 68 Email : <a href="mailto:issatankari@yahoo.fr">issatankari@yahoo.fr</a>
<b>SENEGAL</b>	23.	Mathiam Thiam Secrétaire Permanent du CONACILSS Sénégal	BP. 21616, Dakar - Sénégal Tél. : (+221) 33 823 60 30/ 77 512 43 28 Fax : (+221) 823 60 30 Email : <a href="mailto:conacilss@orange.sn">conacilss@orange.sn</a>
	24.	Abdoulaye Diop Assistant du Secrétaire Permanent du CONACILSS du Sénégal	BP. 21616, Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 33 821 24 61 Fax : (+221) 33 823 60 30 Email : <a href="mailto:conacilss@orange.sn">conacilss@orange.sn</a>
	25.	Cheikhou Oumar Touré Conseiller Technique du Ministre de la Famille et de la Sécurité Alimentaire du Sénégal, CT Sécurité Alimentaire et promotion du consommateur local	BP. 2900, Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 77 542 43 16 Email : <a href="mailto:oumarfoutiou1@yahoo.fr">oumarfoutiou1@yahoo.fr</a>
	26.	Fatou Diack Diao Agent à la Division des Productions Vivrières (DPViv) Direction de l'Agriculture du Sénégal	BP. 486, Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 77 557 96 98 Fax : (+221) 822 55 41 Email : <a href="mailto:diack_fatou@yahoo.fr">diack_fatou@yahoo.fr</a>
	27.	Cheikh Sadibou Pene Responsable du Système d'Alerte Précoce (SAP) Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE/CNSA)	BP. 27161, Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 33 823 11 81/ 77 557 46 76 Fax : (+221) 823 11 87 Email : <a href="mailto:sadiboupene@yahoo.fr">sadiboupene@yahoo.fr</a>
	28.	Fatou Mangara Parlementaire	Kédougou – Sénégal Tél. : (+221) 77 522 55 91 Email : <a href="mailto:bana-niang@hotmail.fr">bana-niang@hotmail.fr</a>

<b>SENEGAL</b>	29.	Safoutia Diagne Agent Chef de Division Filière Distribution Statistiques / Direction du Commerce Intérieur	Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 77 656 26 36/ 33 822 91 09 Email : <a href="mailto:safoudiagne@yahoo.fr">safoudiagne@yahoo.fr</a>
	30.	Abdoulaye Ndiaye Chef Antenne / Agence de Régulation des Marchés (ARM)	Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 76 590 19 32 Email : <a href="mailto:abdoulayendiaye12253@yahoo.fr">abdoulayendiaye12253@yahoo.fr</a>
	31.	Gorgui Djibril Diallo Direction de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques (DAPS) / Ministère de l'Agriculture	Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 33 864 64 69/70 Fax : (+221) 33 864 64 71 Email : <a href="mailto:gorgui_diallo@yahoo.fr">gorgui_diallo@yahoo.fr</a>
	32.	Daniel Gaye Traducteur – Interprète	Dakar – Sénégal Villa n°8109, SICAP Liberté 6 Tél. : (+221) 33 827 05 05/ 77 653 29 82 Email : <a href="mailto:danielgaye9@gmail.com">danielgaye9@gmail.com</a>
<b>TCHAD</b>	33.	Djimadoum Ngaba Chef de Division de Fonds d'Action à la Sécurité Alimentaire (FASA)/ONASA Tchad	BP. 21, N'Djaména – Tchad Tél. : (+235) 629 45 29 / 252 37 30 Email : <a href="mailto:onasa@yahoo.fr">onasa@yahoo.fr</a>
	34.	Ibrahim Cherif Zenal -Abdine Directeur Général Adjoint de la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, des Mines et d'Artisanat (CCIAMA)	BP. 458, N'Djaména – Tchad Tél. : (+235) 624 12 67 / 994 05 88 Fax : (+235) 252 52 63 Email : <a href="mailto:zenibchee@yahoo.fr">zenibchee@yahoo.fr</a>
<b>PARTENAIRES</b>			
<b>CIC-B</b>	35.	Soumaïla Sanou Producteur / Président du Comité Interprofessionnel des Céréales du Burkina (CIC-B)	01 BP. 1837 Ouagadougou 01- Burkina Faso Tél. : (+226) 50 34 06 34/ 70 33 40 94/ 70 82 11 39 Fax : (+226) 50 34 06 34 Email : <a href="mailto:cicb@fasonet.bf">cicb@fasonet.bf</a> / <a href="mailto:sanou_togo@yahoo.fr">sanou_togo@yahoo.fr</a>
<b>CSAO</b>	36.	Sibiri Jean Zoundi Administrateur Principal Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE (CSAO/OCDE)	2 Rue André -Pascal Paris Cedex 16 – France Tél. : (+33) 145 24 19 82 Fax : (+33) 145 24 90 31 Email : <a href="mailto:sibirijean.zoundi@oecd.org">sibirijean.zoundi@oecd.org</a>
<b>CRS</b>	37.	Joseph Sedgo Conseiller Technique Régional CRS/Afrique de l'Ouest	01 BP. 469 Ouagadougou 01 – Burkina Faso Tél. : (+226) 50 34 34 70/ 78 80 37 47 Email : <a href="mailto:jsedgo@waro.crs.org">jsedgo@waro.crs.org</a> <a href="mailto:joseph_sedgo2001@yahoo.com">joseph_sedgo2001@yahoo.com</a>

<b>ECHO/ UNION EUROPEENNE</b>	38.	Cyprien Fabré Directeur Régional	Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 77 644 75 93 Fax : (+221) 33 820 93 75 Email : <a href="mailto:cyprien.fabre@echoce.org">cyprien.fabre@echoce.org</a>
<b>FAO</b>	39.	Papa Boubacar Soumaré Analyste Sécurité Alimentaire Bureau Régional de la FAO pour les Opérations d'Urgence et de Réhabilitation en Afrique de l'Ouest/Sahel	Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 33 889 16 22 Email : <a href="mailto:papaboubacar.soumare@fao.org">papaboubacar.soumare@fao.org</a>
<b>PAM</b>	40.	Mamadou Wane Chargé de Programme Développement Rural/Sécurité Alimentaire	Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 77 716 49 60 Email : <a href="mailto:mamadou.wane@wfp.org">mamadou.wane@wfp.org</a>
<b>RESIMAO</b>	41.	Moussa Niang Chef Cellule Etudes d'Information/CEI/CSA Secrétaire Général du RESIMAO	BP. 170, Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 33 822 59 29 Fax : (+221) 33 822 56 14 Email : <a href="mailto:moussaniang@yahoo.fr">moussaniang@yahoo.fr</a>
<b>ROPPA</b>	42.	Saliou Ndiaye Suivi-Capitalisation	09 BP. 884 Ouagadougou 09 – Burkina Faso Tél. : (+226) 50 36 08 25 /78 83 72 97 Email : <a href="mailto:asliou@hotmail.com">asliou@hotmail.com</a> <a href="mailto:salioundiaye@roppa-ao.org">salioundiaye@roppa-ao.org</a>
<b>UEMOA</b>	43.	Bila Roger Kaboré Chargé de l'Agriculture	01 BP. 543 Ouagadougou 01 – Burkina Faso Tél. : (+226) 50 32 88 07 Fax : (+226) 50 31 88 72 Email : <a href="mailto:brkabore@uemoa.int">brkabore@uemoa.int</a>
<b>USAID/FFP-WA</b>	44.	Mohamoud Osman Regional FFP Officer, West Africa	Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 77 639 21 73 Fax : (+221) 33 869 61 01 Email : <a href="mailto:maosman@usaid.gov">maosman@usaid.gov</a>
<b>CILSS</b>	45.	El Hadj Dramane Coulibaly Coordonnateur du PRA/SA-LCD-POP DEV	Secrétariat Exécutif 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. : (+226) 50 37 41 28/33 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : <a href="mailto:dramane.coulibaly@cilss.bf">dramane.coulibaly@cilss.bf</a> <a href="mailto:coul1150@yahoo.fr">coul1150@yahoo.fr</a>
	46.	Harouna Kindo Chef UAM/CID	Secrétariat Exécutif 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. : (+226) 50 37 41 28/33 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : <a href="mailto:harouna.kindo@cilss.bf">harouna.kindo@cilss.bf</a>

<b>CILSS</b>	47.	Amadou Mactar Konaté Expert en Sécurité Alimentaire	Secrétariat Exécutif 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. : (+226) 50 37 41 28/33 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : <a href="mailto:konate.amadou@cilss.bf">konate.amadou@cilss.bf</a>
	48.	Abdou Karim Keita Expert en Sécurité Alimentaire	Secrétariat Exécutif 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. : (+226) 50 37 41 28/33 71 39 86 19 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : <a href="mailto:abdou.keita@cilss.bf">abdou.keita@cilss.bf</a>
	49.	Abdoulaye Saley Moussa Expert en Sécurité Alimentaire	Institut du Sahel BP. 1530, Bamako – Mali Tél. : (+223) 20 22 47 06/ 69 55 40 38 Email : <a href="mailto:abdoulaye@insah.org">abdoulaye@insah.org</a>
	50.	Nobila Sorgho Interprète	Secrétariat Exécutif 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. : (+226) 50 37 41 28/33 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : <a href="mailto:nobila.sorgho@cilss.bf">nobila.sorgho@cilss.bf</a>
	51.	Sheikh Tijan Salla Traducteur	Secrétariat Exécutif 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. : (+226) 50 37 41 28/33 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : <a href="mailto:tijan.salla@cilss.bf">tijan.salla@cilss.bf</a>
	52.	Alexis Bationo Comptable	Secrétariat Exécutif 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. : (+226) 50 37 41 28/33 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : <a href="mailto:alexis.bationo@cilss.bf">alexis.bationo@cilss.bf</a>
	53.	Nathalie Soro Secrétariat PRA/SA-LCD-POP DEV	Secrétariat Exécutif 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. : (+226) 50 37 41 28/33 Fax : (+226) 50 37 41 32 Email : <a href="mailto:nathalie.soro@cilss.bf">nathalie.soro@cilss.bf</a>

## ANNEXE 2 : AGENDA

Date/Heure	THEMES	Remarques
<b>MERCREDI 24 Février 2010</b>		
<b>Accueil des invités/Inscription des participants</b>		
07 H 30 – 09 H 00	Accueil des invités/Inscription des participants	CILSS, CSA/Sénégal
<b>Cérémonie d'ouverture</b>		
09 H 00 – 09 H 10	Mot de bienvenue du Commissariat à la sécurité alimentaire du Sénégal	Lieutenant Colonel Issa Seye, Commissaire à la Sécurité alimentaire du Sénégal
09 H 10 – 09 H 20	Allocution du CILSS	Monsieur Le Représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS
09 H 20 – 09 H 30	Discours d'ouverture	Mme NDèye Khady DIOP, Ministre d'Etat, chargé de la Famille, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprenariat Féminin, de la Micro finance et la Petite Enfance
09 H 30 – 09 H 45	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place du bureau de séance</li> <li>• Présentation des participants</li> <li>• Adoption de l'Agenda</li> </ul>	Président : Sénégal Vice Président : Gambie Rapporteurs : Bénin, Mali, Burkina Faso
09 H 45 – 10 H 00	Présentation des Objectifs et Résultats attendus de la réunion	CILSS
10 H 00 – 10 H 15	<b>PAUSE CAFE</b>	<b>Secrétariat de la Réunion</b>
<b>Session 1 : Programmes/Instruments de gestion de la sécurité alimentaire en cours</b>		
10 H 15 – 10 H 30	Synthèse des programmes/instruments de gestion de la sécurité alimentaire en cours au Sahel et en Afrique de l'Ouest	CILSS
10 H 30 – 11 H 00	Compléments éventuels sur les programmes/Instruments de gestion de la sécurité alimentaire en cours, par les délégués des pays	Pays CEDEAO et CILSS
11 H 00 – 12 H 15	Discussions	Modérateur : Jean Sibiri Zoundi CSAO/OCDE
12 H 15 – 12 H 30	Informations générales sur l'organisation de la réunion	CILSS/UAM-AFC
12 H 30 – 14 H 00	<b>DEJEUNER</b>	<b>Sur place / Hôtel Le NDiambour</b>
<b>Session 2 : Mise en place du Réseau des Sociétés/Offices chargés de la gestion des stocks de sécurité alimentaire</b>		
14 H 00 – 14 H 30	Mode fonctionnement, composition et financement du Réseau des Sociétés/Offices chargés de la gestion des stocks de sécurité alimentaire	Note de présentation par Adamou Chaïffou, Directeur Général OPVN/Niger
14 H 30 – 14 H 45	Questions d'éclaircissement	
14 H 45 – 15 H 00	Mise en place des groupes de travail sur les éléments constitutifs du RESOGEST	Deux (2) groupes de travail
15 H 00 – 16 H 30	Travaux de groupe	
16 H 30 – 16 H 45	<b>PAUSE CAFE</b>	<b>Secrétariat de la Réunion</b>
16 H 45 – 17 H 30	Restitution des travaux des groupes, suivie de discussions	10 mn par groupe
17 H 30	Suspension des travaux	

<b>JEUDI 25 Février 2010</b>		
<b>08 H 30 – 09 H 00</b>	Restitution des travaux de la 1 <sup>ère</sup> journée	Rapporteurs
<b>09 H 00 – 09 H 15</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en route d'un stock communautaire</li> <li>Information sur des contrats plans existants (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal)</li> </ul>	Note introductive par le CILSS complétée par les délégués du Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal sur leurs contrats plans
<b>09 H 15 – 10 H 30</b>	Travaux de groupe autour des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en route d'un stock communautaire</li> <li>Harmonisation des contrats plans existants</li> </ul>	
<b>10 H 30 – 10 H 45</b>	<b>PAUSE CAFE</b>	<b>Secrétariat de la Réunion</b>
<b>10 H 45 – 11 H 45</b>	Travaux de groupe (suite)	
<b>11 H 45 – 13 H 00</b>	Restitution des travaux de groupe, suivie de discussions	
<b>13 H 00 – 14 H 30</b>	<b>DEJEUNER</b>	<b>Sur place / Hôtel Le NDiambour</b>
<b>14 H 30 – 16 H 00</b>	Recueil des éléments constitutifs du Protocole de Coopération et d'échanges entre les Offices chargés de la gestion des stocks de sécurité alimentaire	Présentation d'une ébauche de protocole de coopération et d'échanges sur le stock communautaire
<b>16 H 00 – 16 H 30</b>	<b>PAUSE CAFE</b>	<b>Secrétariat de la Réunion</b>
<b>16 H 30 – 17 H 30</b>	Relevé des conclusions et recommandations de la réunion	
<b>17 H 30</b>	Suspension des travaux	
<b>VENDREDI 26 Février 2010</b>		
<b>08 H 00 – 10 H 15</b>	Rédaction du compte rendu de la réunion	
<b>10 H 15 – 10 H 30</b>	<b>PAUSE CAFE</b>	<b>Secrétariat de la Réunion</b>
<b>10 H 30 – 11 H 30</b>	Lecture et adoption du compte rendu	
<b>11 H 30 – 12 H 30</b>	Cérémonie de clôture	
<b>12 H 30 – 13 H 30</b>	<b>DEJEUNER</b>	<b>Sur place / Hôtel Le NDiambour</b>
<b>13 H 30</b>	Fin de la rencontre et Départ des participants	

**Annexe 3 : Tableau du niveau des stocks nationaux de sécurité alimentaire et stocks d'intervention**

Pays	Niveau Stock National de sécurité alimentaire	Niveau Stock d'intervention	Actions envisagées
Bénin	45000 T Maïs		Lancement collecte 12000 T maïs par ONASA Collecte stock commercialisation équivalent à 8000 T maïs qui doit atteindre à terme 15000 T
Burkina Faso	27000 T Céréales	6400 T Céréales	Achat céréales en cours (51000 T) Vente prix modérés Distribution gratuite
Cap-Vert	13500 T		
Mali	29000 T mil/sorgho		Achat en cours 6000 T mil/sorgho Stock d'intervention en cours de reconstitution Achat 46000 T riz
Mauritanie	6000 T riz/blé		Vente à prix social
Tchad	19000 T maïs		30000 T (appel d'offre maïs) Import 200000 T riz et denrées alimentaires
Guinée Bissau	30000 T riz 1000 T farine		
Guinée Conakry	35000 T riz 5000 T farine (niveau opérateurs)		Achat 50000 T riz local Achat 10000 T maïs Mise en place SNS
Sénégal		4000 T Riz	Distribution gratuite Achat maïs Mil Sorgho Extension stock à d'autres produits

## **ANNEXE 4 : Cadre de coopération pour la constitution d'un stock alimentaire régional**

<b>CADRE DE COOPERATION POUR LA CONSTITUTION D'UN STOCK ALIMENTAIRE REGIONAL AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST</b>
--

### **Préambule**

La sécurité alimentaire est devenue une préoccupation importante des acteurs notamment les décideurs politiques, les partenaires au développement, la société civile et les populations notamment les acteurs sahéliens à partir des grandes sécheresses, principalement au début des années 70, puis au début des années 80. Pour des populations essentiellement rurales (75 %), les déficits de production inhérents aux aléas climatiques constituaient le principal facteur d'insécurité alimentaire des ménages.

Mais, si le spectre des famines à grande échelle a été écarté, il faut toutefois remarquer que les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest enregistrent, chaque année, à des degrés divers, des poches d'insécurité alimentaire. C'est le cas de la situation alimentaire vécue en 2005, notamment au Sahel et qui, à bien des égards, rappelle celles qui ont prévalu entre 1983 et 1984, ainsi que les fortes inondations enregistrées ces dernières années dans la région.

Le fait majeur de cette évolution est qu'aucun pays sahélien ne semble avoir définitivement échappé à la manifestation périodique du phénomène d'insécurité alimentaire. Pire, dans certains pays, le phénomène semble s'être installé de manière structurelle pour certaines catégories de populations. Plus inquiétant, encore, est l'apparition du phénomène dans les régions septentrionales de certains pays côtiers naguère épargnés par les problèmes d'insécurité alimentaire.

Les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, conscients de la nécessité de mettre en commun leurs ressources pour affronter ensemble les problèmes d'insécurité alimentaire ont décidé de mettre en réseau (RESOGEST) leurs offices, commissariats, sociétés, et autres structures chargées de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire.

Dans ce cadre, les Etats ont convenu de la création d'un stock régional de sécurité alimentaire en tant qu'instrument dudit réseau. Le présent cadre de coopération définit les modalités pratiques de constitution, de gestion, et d'utilisation de ce stock.

### **A. OBJET DU CADRE DE COOPERATION**

Le présent cadre de coopération a pour objet d'établir entre les parties prenantes des rapports de collaboration et de solidarité afin de constituer des réserves alimentaires pour atténuer les crises dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

A cet effet, les pays membres, à travers les Sociétés, Commissariats, Offices et autres structures chargés de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire organisés en Réseau adoptent ce qui suit :

### **B. PARTIES PRENANTES**

**Vu** la Charte de la FAO concernant le droit à l'alimentation et à la nutrition pour tous (Directives du Sommet mondial sur l'alimentation de 1996) ;

**Vu** la Charte de l'aide alimentaire en vigueur dans les pays membres du CILSS adoptée en 1990 à Bissau ;

**Vu** le Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire (CSSA) pour la réduction de la pauvreté adopté en 2000 à Bamako par le Sommet des Chefs d'Etat des pays membres du CILSS ;

**Considérant** les difficultés de mobilisation des instruments de gestion de crise alimentaire déclarée d'urgence ;

**Considérant** le souhait, exprimé par les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, regroupés autour du Dispositif Régional de Prévention et de Gestion des crises alimentaires et autres calamités naturelles – PREGEC/ACN, d'améliorer l'utilisation des stocks de sécurité alimentaire ;

**Considérant** l'adhésion des pays membres de la CEDEAO au dispositif régional de veille sur la sécurité alimentaire mis en place par le CILSS ;

**Considérant** que pour répondre dans les meilleurs délais aux besoins alimentaires, il convient de mettre en œuvre des procédures rapides et souples, susceptibles de favoriser la libre circulation des stocks alimentaires destinés à l'urgence ;

**Considérant** la nécessité d'assurer une solidarité soutenue dans l'espace régional.

**Nous, Responsables des Sociétés, Offices, Commissariats et autres structures chargés de la gestion de stocks nationaux de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest, nommés comme suit :**

- Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire (ANSA) du Cap-Vert,
- Agence Nationale pour la Sécurité Alimentaire au Togo (ANSAT)
- Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) de la Mauritanie,
- Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) du Sénégal,
- Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN),
- Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM),
- Office Nationale de la Sécurité Alimentaire (ONASA) du Tchad,
- Office Nationale de la Sécurité Alimentaire (ONASA) du Bénin,
- Société Nationale de Gestion de la Sécurité Alimentaire (SONAGESS) du Burkina Faso,
- Structure chargée de la gestion des stocks de sécurité alimentaire de la Gambie,
- National Stock Reserve of Nigeria,
- Structure chargée de la gestion des stocks de sécurité alimentaire de la Côte-d'Ivoire,
- Structure chargée de la gestion des stocks de sécurité alimentaire de la Guinée Bissau,
- Structure chargée de la gestion des stocks de sécurité alimentaire de la Guinée,
- Structure chargée de la gestion des stocks de sécurité alimentaire du Liberia,
- Structure chargée de la gestion des stocks de sécurité alimentaire de la Sierra Leone,
- Structure chargée de la gestion des stocks de sécurité alimentaire du Ghana.

**Déclarons adhérer aux dispositions suivantes :**

**1. Appui à la constitution et/ou reconstitution des stocks nationaux de sécurité alimentaire**

Les parties prenantes s'engagent à :

- promouvoir les échanges de produits agricoles et alimentaires entre pays à excédent net et pays à déficit net à travers des opérations d'achats, de ventes ou d'emprunt ;
- Suivre ensemble l'évolution des stocks nationaux de sécurité alimentaire ;
- partager sans délai les informations dont elles disposent pour faciliter la prise de décisions et la mise en œuvre de l'action appropriée (transfert, achats locaux, réserves, distribution gratuite, vente, etc.).

En cas de transaction avec un pays tiers, la mise en œuvre de certains programmes pourrait faire l'objet d'accords spécifiques signés entre parties en tenant compte des besoins du réseau.

## **2. Appui à la constitution d'un stock alimentaire régional**

Les parties prenantes s'engagent à :

- libérer 5% de leur stock de sécurité alimentaire au profit du stock régional. Les pays devront en tenir compte dans leurs politiques de reconstitution du stock national de sécurité alimentaire ;
- réduire au minimum toute action qui, par elle-même, provoquerait des entraves à la libre circulation des produits agricoles et alimentaires entre les Etats et intra-Etats.

## **3. Mobilisation des Stocks et acheminement**

Les parties prenantes s'engagent à :

- utiliser tous les moyens disponibles (humains, matériels, logistiques et financiers) avec l'appui de leurs partenaires pour la mobilisation et l'acheminement des stocks ;
- pour les pays en difficultés financières, le réseau prend en charge tous les frais afférents à l'acheminement/transfert jusqu'au pays bénéficiaire contre remboursement dans les meilleurs délais (voire les modalités pratiques CILSS) ;
- s'informer mutuellement sur les délais entre le constat des besoins alimentaires, leur fourniture et les principales caractéristiques de l'organisation logistique à mettre en œuvre.

## **4. Durée**

Le présent accord est conclu entre les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest représentés par les sociétés, Offices, Commissariats et autres structures chargés de la gestion des Stocks Nationaux de Sécurité Alimentaire pour une durée indéterminée.

## **5. Dispositions finales**

Le présent cadre de coopération peut être amendé par les parties prenantes à condition qu'il soit l'objet d'une concertation.

Il entre en vigueur pour compter de sa date de signature par toutes les parties en l'occurrence les Sociétés, Offices, Commissariats et autres structures chargés de la gestion des stocks de sécurité alimentaire dans les pays membres de la CEDEAO et du CILSS.

### **SIGNATAIRES**

<b>BENIN</b>	<b>BURKINA FASO</b>	<b>CAP-VERT</b>	<b>COTE-D'IVOIRE</b>
<b>GAMBIE</b>	<b>GHANA</b>	<b>GUINEE</b>	<b>GUINEE BISSAU</b>
<b>LIBERIA</b>	<b>MALI</b>	<b>MAURITANIE</b>	<b>NIGER</b>
<b>NIGERIA</b>	<b>SÉNÉGAL</b>	<b>SIERRA LEONE</b>	<b>TCHAD</b>
<b>TOGO</b>			